



INDIGENOUS SCREEN OFFICE BUREAU DE L'ÉCRAN AUTOCHTONE

PRÉREQUIS POUR LA DEMANDE

Les conditions requises pour ce programme sont les suivantes :

- Statuts constitutifs et/ou accords de propriété pertinents, pourcentages individuels de propriété;
- Biographies et CV de tous les propriétaires, et rôles clés;
- Description et matériel pertinent des initiatives et résultats antérieurs;
- Informations sur le projet détaillant l'étendue des travaux, le plan d'exécution et l'impact prévu;
- Lettres de soutien signées par (selon le projet) : les stagiaires, les participants précédents, les membres de la communauté, le personnel, les conseils, les communautés, les établissements ou les parties intéressées;
- Budget du projet avec séparation des coûts BEA (modèle fourni dans le portail de demandes);
- Plan de formation ou plan de travail avec étapes et résultats (modèle facultatif fourni dans le portail de demandes);
- Lettres de confirmation ou contrats pour les sources de financement confirmées;
- Plans d'engagement communautaire (le cas échéant), y compris des informations sur les relations communautaires existantes, les protocoles, etc.;
- Pour les propositions de formation en production/studio : Les demandeurs doivent présenter un plan de formation détaillé, y compris les biographies et les CV des stagiaires. Si les stagiaires ne sont pas confirmés, un plan de recrutement détaillé doit être présenté. Les résultats pour les stagiaires doivent être expliqués et l'impact sur le secteur doit être clairement défini;
- Pour les propositions de formation en production/studio : Les demandeurs doivent présenter une chaîne de titres pour le(s) projet(s).

INVESTISSEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR À PETITE ÉCHELLE

Les demandeurs peuvent recevoir jusqu'à 5 000 dollars pour bénéficier d'un soutien dans les domaines suivants : mentorat pour une compétence spécifique, couverture des coûts associés à un cours ou à une formation en lien avec l'audiovisuel, incorporation ou autres initiatives. Une justification solide doit être présentée. Les demandes doivent être complétées via le portail de demandes.



INDIGENOUS SCREEN OFFICE BUREAU DE L'ÉCRAN AUTOCHTONE

Prérequis pour la demande :

- Biographie et CV;
- Budget avec les coûts du BEA indiqués clairement;
- Confirmation spécifique au projet, c'est-à-dire : lettre(s) d'acceptation/confirmation, correspondance, plan de travail détaillé, coordonnées du mentor;
- Informations sur le projet, y compris le plan d'activités, la justification et les détails du projet.